



**- CONSEIL D'ADMINISTRATION -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 15 septembre 2015**

**Sont présents** : Sonia BARTHELEMY, Aurélie BEGHIN, Franck DAVID, Jacques DAVID, Marianne DELPRAT, Emmanuel di COSTANZO, Jacques DULCY, Pascale FALANGA, Nancy GUYON, Caroline JEAN-RAVEL, Marie-Jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, Dominique LEGOY, Stéphane MEYSON, Xavier NOEL, Fabien RIVERA, Christine RIVIERE, Jean-Claude SAVOURNIN, Dominique SPILMANN, Sandrine TOUSSAINT.

**Sont excusés** : Frantz de la BURGADE, Elisa MOYA, Françoise MOYA, Jean-Paul MASSENET, Gérard NICOLAS.

**Absents** : Sabine BARBIER, Olivier CHAPUIS, Michel DURAND, Philippe LOITIERE, Cristina LE GALL.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.  
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

**1. Cooptation**

Suite à la démission de Johanna MARFISI le CA valide la proposition de Franck DAVID de la remplacer par Julie RIVERA (Dirigeante enseignante du CE Sauvecanne à Bouc bel air).

**2. Equitation de travail**

Suite à des différends avec la FFE, Elisa MOYA démissionne de la commission nationale mais également de la commission régionale. Franck respecte cette décision mais il la regrette car notre commission Equitation de travail fonctionne bien.

Sur les conseils d'Elisa, Franck propose au CA de nommer Christine LESCOT (Dirigeante et enseignante de La jumenterie du village à St martin de Crau) pour présider notre commission régionale. Le CA accepte cette proposition.

**3. Déplacement Officiels de compétition et correspondants régionaux**

Face aux coûts conséquents des déplacements aux différentes réunions et formations organisées à Lamotte Beuvron, le CA prend les deux décisions suivantes :

- Tous les déplacements des correspondants régionaux demandés par la FFE seront pris en charge par les commissions. Si cela occasionne des dépassements des budgets prévisionnels des commissions, le CRE les prendra à sa charge après accord du Président du CRE. Les déplacements à Lamotte sont estimés à 500€.

- Le CRE prendra à sa charge par l'intermédiaire des commissions les déplacements des Officiels de compétition pour les formations obligatoires organisées par la FFE (c'est-à-dire tous les 2 ans).  
Les Officiels de compétition qui souhaitent assister à ces formations tous les ans seront indemnisés aux frais réels hors frais d'hébergement et de repas. Les justificatifs de carburant et de péages seront indispensables.

Le CA souhaite tout de même mettre en avant le tarif élevé de l'hôtel implanté sur le parc équestre fédéral.

Le CRE accepte l'indemnisation d'un forfait légal de 130€ en plus des frais de déplacement pour les bénévoles assurant des formations dans les différentes disciplines (la feuille de frais est disponible sur le site du CRE et sur demande).

#### **4. Budgets commissions**

Le CA valide les budgets prévisionnels des commissions pour la saison 2015-2016 (en annexe).

Le CA va prévoir dans son budget l'achat de matériel :

- CCE : talkie walkie
  - CSO : une remorque de jury
- Une caution de 1 000€ sera demandée aux clubs utilisant les chronos
- Dressage : lettres
  - TREC : mallette POR. Un chèque de caution sera demandé et les clubs utilisateurs devront en faire la demande par mail au CRE.

L'ensemble des clubs organisent des journées portes ouvertes, les finances du CRE ne permettant pas l'indemnisation générale, le CA ne souhaite plus financer celles indemnisées par certaines commissions.

#### **5. Lutte contre la violence**

Les commissions font remonter de plus en plus de violences et d'incivilités de part des cavaliers.

Le CA n'accepte pas ces déviances.

Le CRE et ses commissions sont déjà intervenus dans le soutien de juges, mais les actions pour endiguer ces problèmes ne s'arrêteront pas là.

Plusieurs membres mettent en avant les délais trop courts pour enregistrer les sanctions mais également la non adéquation entre la gravité des faits et les sanctions encourues.

Christine RIVIERE regrette que les sanctions fédérales n'interviennent que dans le cadre des compétitions fédérales. En effet les Officiels peuvent être agressés hors compétitions mais aussi subir des désagréments via les réseaux sociaux.

Les actions du CRE:

- Soutien systématique des Officiels de compétition
- Offre d'éléments vestimentaires aux Officiels de compétition (Candidat National et +) permettant l'identification immédiate par les cavaliers, les accompagnants et les coachs.
- Franck DAVID demande à Pascale FALANGA de mettre en place un mode d'emploi, « Comment réagir face aux incivilités ». Il s'agit de mieux préparer nos officiels de compétition face aux différentes agressions dont ils peuvent être victimes ou témoins. Une fois établi, ce document sera transmis aux Officiels qui auront fourni leurs coordonnées au CRE.

## **6. CTS – Pascale FALANGA**

- **BPJEPS** : présence à une trentaine de dates de jury BPJEPS.

- **Représentation**

Assises des formations professionnelles au CREPS en présence.

Séminaire des cadres techniques à Lamotte Beuvron

Dans le cadre de notre volonté de rapprochement avec les milieux sportifs, Pascale va fournir au CROS un DVD de la FFE leur permettant de mieux appréhender l'Équitation.

- **Organismes de Formation**

Pascale prévoit des journées d'harmonisation.

Il y a, à peu près, 230 élèves en formation en Provence. Globalement la formation est de qualité dans notre région. Les OF sont investis et passionnés avec une volonté de bien faire. Quelques OF doivent être aidés pour encore améliorer leur niveau.

- **Missions**

Les journées de jury BPJEPS devraient se réduire considérablement, Pascale va pouvoir reprendre ses visites dans les clubs de Provence ainsi que sur les concours.

Les CRE Rhône Alpes et Corse n'ayant plus de CTR, Pascale y interviendra en tant que jury BPJEPS comme c'est déjà le cas en Côte d'azur.

Pour le moment son emploi du temps ne lui permet pas de prendre de missions nationales.

Franck DAVID demande à Pascale de faire le lien entre les Préfectures et les organisateurs de concours à propos de l'obligation de présence d'un vétérinaire sanitaire sur les concours (voir plus bas).

#### ▪ Gratification des stagiaires (BPJEPS)

Pascale a eu tardivement le texte d'application mais estime que cela ne concerne que très peu de stagiaires (ceux n'ayant pas de statuts). La mise en application ne devrait pas être immédiate, elle devrait intervenir en 2016, il faut connaître l'interprétation du Directeur Régional (Jeunesse et Sport).

Xavier NOEL regrette vivement que les services de Jeunesse et Sport n'aient pas envoyé les textes aux OF fin août alors que la circulaire date du mois de juin.

Pascale le regrette également.

Jean-Claude SAVOURNIN rappelle que ce ne sont pas les OF qui devront régler ces gratifications mais les tuteurs.

Pascale précise que les OF sont informés. La gratification ne concerne que les heures passées en entreprise.

Franck pense que les OF devront éclaircir la situation de chaque stagiaire et faire le point avec les tuteurs. Il faudra faire attention aux situations non étudiées qui se révéleraient au bout de plusieurs mois et qui engendreraient un rappel des mois non payés.

#### 7. CRTE

Franck demande au CRTE de préparer un document proposant des circuits adaptés au fonctionnement des clubs : un menu de petites randonnées en boucle de un, deux ou trois jours. Le tourisme équestre est une activité riche qui permet notamment d'attirer les publics de cavaliers adultes. La randonnée est un bon complément à une pratique d'apprentissage en club. Il faudrait fournir aux clubs des documents clés en main leur permettant d'amener occasionnellement et facilement leurs cavaliers en randonnées dans des sites variés non reconnus à l'avance. Il serait souhaitable que les CDE et les CDTE de Provence se mettent en relation pour mener à bien ce projet. Le CRTE pourrait centraliser les propositions pour l'établissement d'un document riche d'offre de circuits adaptés aux clubs.

Le CRTE a préparé un Projet de Développement Régional Quadriennal 2016-2020. En l'absence de Jean-Paul Massenet Franck présente ce projet :

- Amélioration et mise en valeur de la « **Route Napoléon à Cheval** » dans les 04 et 05.
- Mise en place et création de cartoguides, pour les des deux autres itinéraires à thème, à l'étude : « **Le Tour du Luberon en Attelage** » et « **la Transhumance** ».
- Aide aux CDTE pour la création **d'itinéraires ou de circuits départementaux**, ayant un intérêt touristique particulier.
- Promotion de nos activités :
  - Site internet** : maintenance, mise à jour, adaptations.
  - Stand à **Cheval Passion**.
  - Réalisation et édition de **cartoguides** pour les grands itinéraires.
  - Sensibilisation des scolaires aux **Galops de Pleine Nature**
- Manifestations :
  - Randonnée « Henri Roque »** à Eygalières, le dernier dimanche, avant Noël.

**Le Rallye Régional**, organisé, chaque année, à tour de rôle par nos quatre départements.

- Aide aux CDTE pour la **Journée Nationale de l'Attelage de Loisir**.
- Aide aux CDTE au travail de secrétariat par un **emploi (mi-temps) au CRTE**.

Note :

Ce projet est soumis, pour avis et approbation au CRE La version finale sera présentée aux présidents de CDTE, à la réunion du 5 octobre, en leur demandant de présenter, à leur tour, un projet départemental.

Ce projet devrait reprendre, à son niveau, les actions régionales relatives à chaque département en y ajoutant des actions propres à leur département et, si possible dans certains cas, en relation avec celles des CDE.

L'ensemble des actions des deux comités départementaux se ferait ainsi en cohérence et y gagnerait en crédibilité, auprès des pouvoirs publics.

Une meilleure connaissance du travail de chacun aurait de grandes chances d'améliorer les relations et la coopération indispensables à notre réussite commune.

Le CA du CRE valide ces propositions.

## **8. Questions diverses**

### **▪ Aide aux clubs**

Les clubs ont été informés fin juillet de la mise à disposition des barres dans plusieurs structures assurant le stockage et pourtant beaucoup ne sont toujours pas venus chercher leur matériel.

L'automne et le mauvais temps arrivant nous ne pourront plus garantir la qualité des barres. D'autre part les concours redémarrent avec la venue de nombreux visiteurs sur les lieux de stockage qui peuvent nous faire craindre la disparition d'une partie du matériel.

**Le Conseil d'Administration considère que les clubs n'ayant pas récupéré leurs barres avant le 15 octobre 2015 en font don au CRE.**

### **▪ Communication**

Xavier pense que la FFE devrait accentuer la communication faite auprès des adultes puisque les enfants viennent naturellement au poney.

### **▪ Amortissement**

Le CRE aurait intérêt à ne pas amortir ses investissements dans son fonctionnement et pour les dossiers de subvention.

Il sera demandé au comptable si cela est légal pour une association.

### **▪ Mutuelle obligatoire**

La législation impose aux employeurs de prévoir une mutuelle pour ses salariés à partir du 01/01/2016.

Plusieurs devis seront demandés avant décision.

### **▪ Eau potable**

Xavier prévient que les services de l'Etat renforcent les contrôles sur l'eau potable.

- **Mise aux normes des sanitaires**

Xavier explique que les clubs qui n'ont pas mis leurs sanitaires aux normes pour les personnes handicapées devront fournir une déclaration de non accueil de ces personnes.

- **Vétérinaire sanitaire obligatoire**

Toute structure hébergeant des équidés doit déclarer son vétérinaire sanitaire sur le site de l'IFCE.

Les organisateurs de compétitions des départements 04 et 05 se retrouvent confrontés à des problèmes avec leur Préfecture. En effet l'Etat impose la présence d'un vétérinaire sanitaire sur tous rassemblements d'équidés y compris les compétitions fédérales. L'application des textes varient en fonction des Préfectures. Celles des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes attachent beaucoup d'importance à la stricte application des textes.

Cela pose des problèmes à l'organisation des concours puisque les vétérinaires sanitaires ne sont pas suffisamment nombreux et disponibles pour couvrir l'ensemble de ces manifestations. Les deux Préfectures semblent ne pas tenir compte des réalités du terrain.

La FFE est en cours de négociation avec les services de l'Etat pour remédier à ces problèmes au niveau national et souhaite que les clubs fassent remonter ces problèmes au service Ressources (ressources@ffe.com)

Franck demande à Pascale d'intervenir au titre de cadre technique pour faire le lien entre ces deux Préfectures et les organisateurs de concours.

Il n'y a pas d'autres questions. La prochaine réunion est fixée au lundi 02/11/2015 à 20H00 dans la salle de réunion du CRE. Franck DAVID remercie particulièrement les personnes présentes pour la qualité du travail fourni et clôt la séance.

#### **A VENIR**

08/12/2015 : **Séminaire des enseignants** au CREPS d'Aix en Provence de 09H30 à 18H30

08/12/2015 : **Assemblée Générale du CRE** au CREPS d'Aix en Provence à partir de 19H00

## BUDGET PREVISIONNEL DES COMMISSIONS

**2015-2016**

	Fonctionnement	Formation enseignant	Développement	Investissement
<b>TOTAL</b>	<b>29 665 €</b>	<b>11 900 €</b>	<b>24 200 €</b>	<b>16 400 €</b>
<b>ATTELAGE - 1300</b>				
	<b>2 150 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 800 €</b>	<b>0 €</b>
Achat petit matériel	150 €			
Aide aux organisateurs			1 800 €	
Cheval Passion				
Déplacement FFE	500 €			
Formation enseignants		1 000 €		
Formation Off. Compét. CRE				
Formation Off. Compét. FFE				
Frais jury	1 500 €			
<b>CCE - 1000</b>				
	<b>4 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 500 €</b>	<b>600 €</b>
Aide à la construction de cross			4 000 €	
Déplacement FFE	500 €			
Formation Off. Compét. CRE	700 €			
Formation Off. Compét. FFE	1 000 €			
Frais jury	2 000 €			
Grand Régional				
Prime Pro2			1 500 €	
Talki				600 €
<b>CSO - 1100</b>				
	<b>6 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>14 000 €</b>
Formation Off. Compét. CRE	2 500 €			
Formation Off. Compét. FFE	2 000 €			
Hunter	1 000 €			
MPJ			1 500 €	
Remorque				14 000 €
Réunion FFE	500 €			
<b>DRESSAGE - 1200</b>				
	<b>3 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>400 €</b>
Formation Off. Compét. CRE	500 €			
Formation Off. Compét. FFE	0 €			
Frais jury	2 500 €			
Lettres				400 €
MPDress + CR (CIR)			1 000 €	

<b>ENDURANCE - 2100</b>	<b>500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>0 €</b>
Aide aux organisateurs			4 000 €	
Formation Off. Compét. CRE	500 €			
Grand Régional PACA			800 €	

<b>EQ. DE TRAVAIL - 3200</b>	<b>3 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>
Aide aux organisateurs			1 000 €	0 €
Déplacement FFE	1 500 €			
Formation Off. Compét. CRE	500 €			
Frais jury	1 000 €			

<b>EQUI HANDI - 1700</b>	<b>3 100 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>
BFE EH	1 900 €			
Challenges	700 €			
Cheval Passion			100 €	
Déplacement	500 €			
Forum equi handi			400 €	
Poney Passion			500 €	

<b>FORMATION - 1800</b>	<b>0 €</b>	<b>9 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
CCE		3 000 €		
Cheval Passion		500 €		
CSO		2 000 €		
Dressage		2 200 €		
Malette péda		1 500 €		

<b>HAUT NIVEAU - 3100</b>	<b>1 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Formation planification	600 €	0 €		
Prépa mentale	600 €			

<b>HORSE BALL - 2000</b>	<b>800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 100 €</b>	<b>0 €</b>
Aide aux organisateurs			300 €	
Déplacement FFE	500 €			
Développement ds les clubs			800 €	
Formation arbitres	300 €			

<b>PONY GAMES 2300</b>	<b>1 000 €</b>	<b>200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
CIR		200 €		
Déplacement FFE	500 €			
Divers matériels (liquide bleu)	500 €			
Formation enseignants		0 €		

<b>SPECTACLE EQUESTRE - 2800</b>	<b>0 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>0 €</b>
Challenge			1 500 €	
Formation enseignants		1 000 €		

<b>TRAVAIL A PIED - 2900</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>850 €</b>	<b>0 €</b>
Aide aux organisateurs			850 €	

<b>TREC - 2200</b>	<b>2 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 400 €</b>	<b>1 400 €</b>
Aide aux organisateurs			2 200 €	
Déplacements FFE	500 €			
Déplacements validation piste	500 €			
Formation Off. Compét. CRE	1 000 €			
Malette POR				1 400 €
Promotion discipline			200 €	
Talki				

<b>VOLTIGE - 1500</b>	<b>1 400 €</b>	<b>500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Déplacements FFE	500 €			
Formation Off. Compét. CRE	600 €			
Formation Off. Compét. FFE				
Formations enseignants		500 €		
Frais jury	300 €			

<b>WESTERN - 2700</b>	<b>1 315 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 750 €</b>	<b>0 €</b>
Aide aux organisateurs			500 €	
Cv Passion			250 €	
Déplacement FFE	315 €			
Formation Off. Compét. CRE	1 000 €			
MP Western			600 €	
Particip CIR			400 €	

<b>TOTAL</b>	<b>29 665 €</b>	<b>11 900 €</b>	<b>24 200 €</b>	<b>16 400 €</b>
	<b>41 565 €</b>		<b>40 600 €</b>	
	<b>82 165 €</b>			